

**Conditions d'inscription au stage**  
**« Vacances en conscience » : la pratique de l'instant du vivant**  
**organisé par l'association Pépinière d'Ô**  
**du 4 au 10 juillet 2020.**

- ❖ Pour le stage, votre inscription est prise en compte à réception du règlement de votre acompte de 300 €, soit via le site internet soit par chèque ou virement.
- ❖ Le montant du stage « vacances en conscience » est en votre âme et finance entre 480 et 960 € (hors hébergement et pension). Le montant du stage comprend les six jours de stages avec les interventions des sept intervenants, les PDFs, les liens pour reprendre les exercices de « Surfez votre vie » liés au tronc commun, trois séances individuelles en ligne, et l'atelier de clôture en ligne.
- ❖ Pour information, le stage est résidentiel et le montant de l'hébergement et de la pension varie entre 320 € et 470 € ou 275 € suivant votre choix d'hébergement. Cette somme sera à verser directement à Ô Saveur de l'Instant lors de votre arrivée.
- ❖ L'acompte peut être versé par Pay Pal, carte bancaire, virement ou chèque.  
**Le chèque doit être libellé au nom de l'Association Pépinière d'Ô et envoyé à :**  
**Association Pépinière d'Ô – 174 rue du Thiellet - 71500 Saint-Usuge**  
Le solde sera à régler sur place à votre arrivée par chèque ou espèce.
- ❖ En cas d'annulation de votre part à plus d'1 mois avant la date de début du stage (soit avant le 4 juin 2020), votre règlement vous sera restitué déduction faite des frais bancaires s'il en est.
- ❖ En cas d'annulation de votre part à moins d'1 mois (soit à partir du 5 juin 2020), les acomptes seront conservés et les chèques d'acompte encaissés.
- ❖ En cas d'annulation 5 jours avant le début du stage (soit le 29 juin), le prix de base du stage (480 €) vous sera demandé.  
Des conditions particulières pourront être établies en cas d'empêchement majeur et en accord avec les deux parties (vous et nous).
- ❖ L'association Pépinière d'Ô se réserve le droit d'annuler le stage jusqu'à 15 jours avant ladite date de début du stage (soit avant le 20 juin 2020) si le nombre de participants étaient insuffisant. Le montant des acomptes serait alors entièrement reversé.
- ❖ Un accusé de réception par mail vous sera retourné comme preuve de votre inscription.  
Des informations pratiques vous seront envoyées quelques jours avant le début du stage.
- ❖ Le temps du stage est à respecter sauf accord avec les formateurs.
- ❖ **Important** : le participant n'est pas assuré contre les accidents, dont il pourrait être victime lors de la présence au stage et ne peut engager la responsabilité de l'association Pépinière d'Ô et des intervenants du stage en cas d'éventuels dommages aux personnes ou pour les objets ou valeurs perdus, échangés ou volés sur le site. L'association Pépinière d'Ô et les intervenants s'engagent à ne pas utiliser les informations personnelles en dehors des activités de l'association.